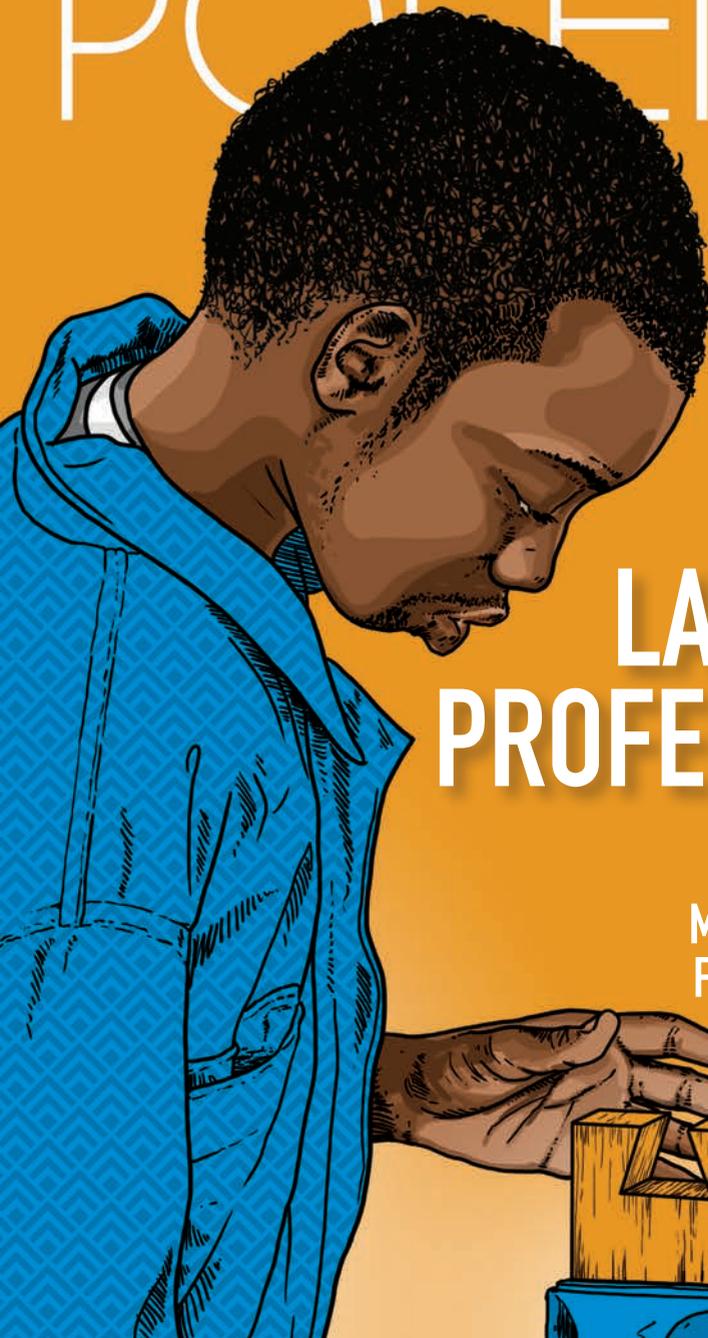


PÔLE EMAG

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE L'IPE PÔLE DE DAKAR

#26

JUILLET 2017



DOSSIER

RÉNOVER LA FORMATION PROFESSIONNELLE

ENTRETIEN

MINISTÈRE MAURITANIEN DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

ZOOM

RECUEIL D'INDICATEURS "ÉDUCATION FORMATION-EMPLOI"



Institut international de
planification de l'éducation

Pôle de Dakar
ANALYSE SECTORIELLE EN ÉDUCATION

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

sommaire #26

JUILLET 2017

2	3
ÉDITO	ACTUS
6	7
PAROLE D'EXPERT Aider les systèmes éducatifs à favoriser l'emploi	ZOOM Recueil d'indicateurs "éducation/formation-emploi"
8	14
DOSSIER Rénover la formation professionnelle en Afrique	INTERVIEW Mohamed Koum Dieng
16	17
PUBLICATIONS	MISSIONS DANS LES PAYS

PÔLEMAG

IIPE- Pôle de Dakar
Almadies - Rte de la plage de Ngor - BP3311 Dakar Sénégal
Tél. : + 221 33 859 77 30
www.poledakar.iiep.unesco.org

Le Pôle de Dakar de l'Institut international de planification de l'éducation (IIPE-UNESCO) est un centre d'expertise en éducation et formation. Les articles contenus dans cette publication expriment le point de vue de ses auteurs et pas nécessairement celui de l'IIPE ou de l'UNESCO. La lettre d'information est publiée tous les six mois, en français et en anglais.

Directeur de la publication : Guillaume Husson
Conception et rédaction : Jonathan Jourde, Léonie Marin
Maquette : [by Reg] Régis L'Hostis, Dakar.

Contact :
pdkcontact@iiep.unesco.org

La formation professionnelle pour favoriser l'emploi

PAR GUILLAUME HUSSON - COORDONNATEUR DU PÔLE DE DAKAR DE L'IPE

Les pays africains font face à une imposante croissance démographique. Le nombre de jeunes sur le continent devrait doubler d'ici 2045, ce qui exercera une pression sans précédent sur le marché de l'emploi. Dans les deux prochaines décennies, la question de l'insertion professionnelle et du rôle du système éducatif pour favoriser l'emploi sera en conséquence un enjeu fondamental pour les décideurs politiques et la communauté internationale.

Pour répondre à ces défis, deux cibles des Objectifs de développement durable de l'Agenda Éducation 2030 sont consacrées à l'enseignement technique, professionnel et tertiaire ainsi qu'à la formation des adultes et fournissent un cadre concret d'actions pour améliorer la relation éducation/formation-emploi. L'UNESCO appuie également cet effort global à travers sa stratégie pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels 2016-2021, dont l'un des trois piliers prioritaires est de favoriser l'emploi des jeunes et l'entrepreneuriat. D'une part, il faut veiller à développer des offres de formation au regard de la demande économique, et d'autre part, s'assurer que les contenus des formations s'adaptent aux transformations technologiques et organisationnelles des sociétés africaines, en cours et à venir.

L'IPE-Pôle de Dakar, avec le soutien de l'Agence française de développement, a lancé en novembre 2015 la Plateforme d'expertise en formation professionnelle (Pefop). Son objectif principal est d'accompagner la mise en œuvre de politiques rénovées de formation professionnelle en Afrique en privilégiant les échanges, la concertation et les partages d'expériences. Une des visées de la Pefop est d'encourager les réflexions sur l'innovation et les bonnes pratiques afin de favoriser les meilleures stratégies entre les acteurs publics et privés.

À ce jour, quatre pays (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mauritanie, Sénégal) ont bénéficié du soutien direct de la Pefop. Un cercle plus large de pays d'Afrique subsaharienne bénéficient de la capitalisation d'expériences et du soutien à l'innovation, afin d'offrir de meilleures perspectives d'avenir pour les jeunes.

ATELIER SUR L'ALLOCATION DES ENSEIGNANTS À NAIROBI

L'IPE-Pôle de Dakar a organisé du 17 au 19 mai 2017, un atelier à Nairobi sur les pratiques en matière d'allocation des enseignants à l'enseignement de base dans les pays d'Afrique centrale, de l'Est et australe, afin de capitaliser sur les bonnes pratiques, mais aussi les outils innovants. Quinze pays ont participé à l'atelier, sept pays francophones, sept pays anglophones et un pays lusophone. Les différents pays ont discuté des défis

actuels afin de réfléchir aux solutions pour une allocation des enseignants la plus rationnelle possible, en fonction du contexte, pour éviter une rupture entre les décisions, les processus d'allocation et la réalité du terrain. La réponse aux défis du pilotage de l'allocation des enseignants doit impliquer une approche holistique couvrant les aspects de motivation, de valorisation de la profession, de rémunération (et de prime), d'évaluation,

de formation, de développement d'outils techniques et de déploiement des enseignants. Cette thématique s'avère cruciale. En conséquence, les différents acteurs souhaitent poursuivre les réflexions sur le sujet en constituant un réseau pour aider concrètement les pays africains à améliorer l'efficacité et l'efficience de l'allocation des enseignants. ■



© UNESCO/L.Marin

LES ÉTUDIANTS DE LA 10^e PROMOTION DE LA FORMATION PSGSE À NOUVEAU EN REGROUPEMENT À DAKAR

Les 40 étudiants de la 10^e promotion de la formation Politiques sectorielles et gestion des systèmes éducatifs (PSGSE) ont pris part, du 12 au 16 juin 2017, à leur deuxième regroupement présentiel, qui s'est tenu à Dakar, Sénégal. Les étudiants, qui viennent de 10 pays d'Afrique, se sont retrouvés pour passer les examens du premier semestre et également pour renforcer leur connaissance et pratique du modèle de simulation financière pour l'éducation. Ce modèle est

l'un des outils phares employé par l'IPE-Pôle de Dakar lors de l'accompagnement des équipes nationales dans le cadrage macro-financier de la préparation d'un nouveau plan sectoriel de l'éducation ou de sa mise à jour. ■

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN MAURITANIE, VERS UNE DIVERSIFICATION DES FILIÈRES PROFESSIONNELLES

Peu développé comparativement aux pays de la sous-région, l'enseignement supérieur en Mauritanie est aussi caractérisé par une prédominance des diplômés de cycle long par rapport aux diplômés de cycle court. D'après les résultats du recensement général de la population et de l'habitat de 2013 (RGPH 2013), 72 % des diplômés du supérieur ont un diplôme supérieur ou égal à la maîtrise. Cette tendance au prolongement des études en Mauritanie n'est pas en cohérence avec les besoins économiques d'un pays où 85 % des emplois sont informels. La situation mauritanienne est assez singulière puisque même dans les

pays de l'OCDE où le secteur informel est faible, la majorité des diplômés de l'enseignement supérieur a des diplômes inférieurs ou égaux à la licence.

Le système d'enseignement supérieur mauritanien devrait probablement opter pour une politique de diversification des filières et de régulation des flux, en favorisant l'accès aux formations courtes et professionnalisantes portant sur les secteurs porteurs de l'économie. D'ici à 2030, les projections réalisées par l'IIPE-Pôle de Dakar dans le cadre de son appui à la Mauritanie, montrent notamment que la manufacture, l'eau et l'énergie seront les secteurs les plus porteurs d'emploi pour

les diplômés de l'enseignement supérieur. Le nombre d'emplois nécessitant des qualifications supérieures dans ces secteurs devrait être multiplié par 6 dans les quinze années à venir. Si la couverture de l'enseignement supérieur en Mauritanie est en deçà de celle des pays comparables, son expansion devra impérativement se faire par le développement de formations courtes professionnalisantes plus porteuses sur le marché du travail. Pour ce faire, le sous-secteur devra se doter d'une véritable structure d'orientation universitaire et professionnelle. ■

FORMATION PROFESSIONNELLE EN CÔTE D'IVOIRE, UN PLAN D'ACTION POUR LE SECTEUR AGRICOLE

Dans le cadre de son appui à la formation professionnelle en Côte d'Ivoire via sa Plateforme d'expertise en formation professionnelle (Pefop), l'IIPE-Pôle de Dakar a animé à Abidjan, du 24 au 27 avril 2017, un atelier d'élaboration du programme de contribution à la mise en œuvre des réformes du secteur, regroupant une cinquantaine d'acteurs nationaux de la formation professionnelle en Côte d'Ivoire.

Cet atelier a fait suite à une première phase d'identification de freins à la formation professionnelle. Au cours de celle-ci, une série de contraintes a été mise en perspective, comme la méconnaissance

des rôles et responsabilités des acteurs de la formation professionnelle (FP) dans le partenariat public-privé, le faible niveau d'implication du privé dans le pilotage de la formation et le manque de soutenabilité financière du secteur.

En se basant sur les freins identifiés et validés par les acteurs ivoiriens de la FP et compte tenu des priorités déjà définies au niveau national, les participants à l'atelier ont élaboré une première ébauche de plan d'actions que l'IIPE-Pôle de Dakar soutiendra dans le cadre du programme de contribution à l'opérationnalisation des réformes de la Pefop.

Après des discussions qui ont porté sur les priorités économiques de la Côte d'Ivoire et le panorama des programmes déjà existants, les participants ont retenu le secteur agricole pour concentrer l'appui de l'IIPE-Pôle de Dakar.

La cérémonie de clôture de ces journées a été présidée par le Secrétaire d'État à l'enseignement technique et à la formation professionnelle, en présence des représentants de l'UNESCO et de l'ONUDI, ainsi que des principaux responsables de la formation professionnelle en Côte d'Ivoire. ■

UN 3^e VOLUME DU GUIDE MÉTHODOLOGIQUE POUR L'ANALYSE DES SYSTÈMES ÉDUCATIFS

À la suite des deux volumes du guide méthodologique pour l'analyse sectorielle de l'éducation développés conjointement par l'UNICEF, l'UNESCO, la Banque mondiale et le Partenariat mondial pour l'éducation, ces mêmes partenaires, rejoints pour cette occasion par le DFID, se sont engagés au développement d'un 3^e volume, visant à prendre en compte les questions émergentes soulevées par les pays. Ce 3^e volume couvrira 4 nouveaux

thèmes : i) les risques et l'analyse des conflits ; ii) l'économie politique et la gouvernance ; iii) l'analyse des capacités institutionnelles ; et iv) l'éducation inclusive pour les enfants handicapés. Le chapitre sur l'éducation inclusive étant quasiment achevé, il est envisagé que la phase pilote se tienne au Ghana en raison de l'intérêt que le pays porte à l'éducation inclusive dans sa stratégie sectorielle. ■

UN PORTAIL WEB POUR LES ACTEURS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN AFRIQUE

L'IIPE-Pôle de Dakar a lancé le portail web de sa Plateforme d'expertise en formation professionnelle (Pefop). Ce portail d'informations et d'échanges s'adresse aux acteurs de la formation professionnelle en Afrique en leur offrant une série de services en ligne :

- Suivre les activités de la Pefop
- Découvrir l'actualité du secteur de la formation professionnelle en Afrique
- Accéder à une base documentaire dédiée à la formation professionnelle
- Mutualiser les outils de la formation et promouvoir les bonnes pratiques
- Connaître les acteurs de la formation professionnelle

Grâce à la participation des acteurs de la formation professionnelle en Afrique, ce portail web évoluera pour laisser une grande place à l'interaction et aux échanges d'expériences.

www.pefop.iiep.unesco.org

Aider les systèmes éducatifs à favoriser l'emploi

L'IIPE-Pôle de Dakar vient de publier un recueil des principaux indicateurs d'analyse des relations éducation/formation-emploi destiné aux pays d'Afrique subsaharienne. À quelles nécessités répond la conception de ce recueil ?

La performance des systèmes éducatifs au regard de l'emploi est une double priorité politique pour les pays d'Afrique. D'une part, en tant que signataires des objectifs de développement durable, les gouvernements africains se sont engagés en faveur de l'employabilité, notamment par le développement de l'apprentissage. D'autre part, nombre d'entre eux ayant formulé l'émergence de leur économie comme priorité politique, ils doivent revoir l'orientation de leur système d'éducation et de formation pour mieux répondre à la demande économique. Pour répondre à ces défis, les ministères en charge de l'éducation et de la formation doivent être capables de mesurer et de suivre l'évolution de la relation éducation/formation-emploi, et donc, de posséder des indicateurs adaptés à ce type d'analyse. L'élaboration de ce recueil s'inscrit dans ce changement de paradigme qui place l'emploi au cœur des systèmes éducatifs africains.



Olivier Pieume

est analyste des politiques éducatives, spécialiste du marché du travail, à l'IIPE-Pôle de Dakar. Il est l'auteur du recueil des principaux indicateurs d'analyse des relations éducation formation-emploi.

Quelles sont les spécificités des indicateurs contenus dans ce recueil ?

La première spécificité des indicateurs de ce recueil est qu'ils puissent être utilisés dans un contexte africain. Si la littérature regorge d'indicateurs sur le marché du travail, peu d'entre eux peuvent en réalité être reproduits dans les pays africains, au vu des systèmes d'information disponibles. Ce recueil a donc été pensé pour répondre à cette préoccupation en présentant des indicateurs qui ont déjà été utilisés au sein d'études réalisées en Afrique, notamment dans les travaux de l'IIPE-Pôle de Dakar. Une autre particularité du recueil est de présenter des indicateurs spécifiques à la relation éducation/formation-emploi. Car si de nombreux indicateurs sont dédiés au marché du travail en Afrique, peu sont véritablement consacrés à la relation éducation/formation-emploi, comme l'intensité du lien entre éducation et rémunération ou la durée moyenne pour accéder au premier emploi.

Comment ces indicateurs peuvent aider à mieux mesurer et suivre la capacité du système d'éducation et de formation à œuvrer en faveur de l'insertion des jeunes sur le marché du travail ?

Différents indicateurs du recueil peuvent être utilisés pour mesurer l'insertion. On peut par exemple évaluer la performance du système éducatif au regard du marché du travail en appréciant l'évolution du taux de sortants précoces ou le taux de sortants qualifiés. Il peut être également particulièrement intéressant de calculer le taux de NEET*, qui correspond à la proportion des 15-24 ans qui ne sont ni dans le système éducatif, ni en formation, ni en emploi. C'est un excellent moyen d'évaluer les difficultés d'insertion professionnelle des jeunes. Ces indicateurs peuvent être librement intégrés dans les tableaux de bord des équipes techniques des ministères en charge de l'éducation, sans avoir recours à une expertise internationale. Le recueil présente dans le détail la démarche de calculs à suivre. Il est ainsi conçu pour une utilisation autonome. ■

(* Not in Education, Employment or Training.)

Recueil des principaux indicateurs d'analyse des relations éducation/formation-emploi



L'IIPE-Pôle de Dakar, à travers ce recueil publié en juin 2017, présente les indicateurs les plus usuels et les plus pertinents pour l'analyse de la relation éducation/formation-emploi dans les pays africains.

L'utilisation de ce type d'indicateurs se heurte généralement à de nombreuses contraintes : manque d'accessibilité, complexité, multiplicité des sources, et faiblesse du système d'information sur l'emploi et la formation. La maîtrise des terminologies et indicateurs par les acteurs du secteur de l'éducation et de la formation est cependant cruciale, car c'est un préalable pour mieux piloter ce secteur par rapport aux besoins de l'économie.

Pour contribuer à la levée de ces contraintes, l'IIPE-Pôle de Dakar a élaboré ce recueil afin de regrouper en un seul lieu le plus petit dénominateur commun d'indicateurs que l'on retrouve dans les études réalisées dans les pays d'Afrique subsaharienne. Il ne s'agit pas de dresser une liste exhaustive d'indicateurs liés aux secteurs du marché du travail et de l'éducation, mais de cibler les informations les plus importantes et de les synthétiser.

Le recueil a principalement été conçu sur la base d'une revue de la littérature sur le sujet et des travaux analytiques réalisés par l'IIPE-Pôle de

Dakar. La dimension empirique a également eu une place essentielle dans la démarche méthodologique, car de nombreuses leçons ont été tirées des récentes expériences de l'IIPE-Pôle de Dakar en Afrique subsaharienne en matière d'appuis techniques et de soutien au renforcement des capacités.

Le recueil est divisé en six parties. La première partie (I) présente brièvement quelques terminologies généralement utilisées lors des analyses sectorielles en éducation en lien avec le marché du travail. Les cinq autres parties exposent successivement une sélection d'indicateurs pour mesurer et caractériser : (II) la population par rapport au marché du travail ; (III) la situation dans l'emploi ; (IV) la qualité de l'offre de main d'œuvre du système d'éducation et de formation ; (V) les difficultés d'insertion professionnelle des sortants du système et (VI) l'intensité des liens éducation/formation-emploi. ■



DOSSIER
**RÉNOVER
LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
EN AFRIQUE**

En Afrique, plus de 50 % de la population a moins de 25 ans. La puissance démographique de cette jeunesse représente un défi et une opportunité sans précédent. Défi, car sur un continent fortement marqué par la pauvreté, il faut tout faire pour que cette nouvelle génération accède à un emploi décent. Opportunité aussi, car les 10 millions de jeunes qui vont entrer chaque année sur le marché du travail au cours de la prochaine décennie sont une formidable chance pour le développement du continent.

Pour mener la bataille de l'employabilité de la jeunesse, la formation professionnelle est devenue l'une des priorités des décideurs nationaux et de la communauté internationale, en témoigne la place donnée au développement des compétences techniques dans l'Agenda Éducation 2030. Mais, en dépit de cette prise de conscience, les dispositifs de formation professionnelle ne sont pas encore à la hauteur des enjeux. La voie de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (EFTP) reste encore perçue comme un second choix dans la plupart des pays africains. En moyenne, en Afrique subsaharienne, seuls 6,5 % des élèves du secondaire sont inscrits dans une filière EFTP contre 15 % en Amérique du Nord ou en Europe occidentale.

Même si depuis une décennie les soutiens des bailleurs de fonds se multiplient dans le secteur, le financement est encore principalement assuré par des ressources publiques et les budgets sont limités. La part consacrée à l'EFTP dans le total des dépenses d'éducation n'est que de 5 % en moyenne en Afrique subsaharienne, alors qu'elle est de 17 % en France par exemple et de plus de 20 % dans certains pays asiatiques¹. Les taxes professionnelles censées financer la formation sont, dans la plupart des pays, collectées par l'État et versées au Trésor public comme des recettes. La part reversée aux structures de financement

dédiées à la formation professionnelle reste quant à elle très faible.

De plus, l'offre disponible en matière de formation est très fragmentée en Afrique. Elle se présente comme une juxtaposition de systèmes éducatifs parallèles, sans coordination ou analyse globale des besoins. Les collèges et lycées techniques sont fréquemment éloignés des milieux professionnels, leurs enseignements n'accordent pas suffisamment de place ni aux travaux pratiques ni aux stages en entreprises. Parallèlement, les centres de formation spécialisés souffrent, quant à eux, d'une trop faible insertion dans le dispositif national. Dans ces conditions, les certifications proposées par ces différentes structures de formation sont faiblement reconnues tant par le monde éducatif que par le marché du travail. En réaction, de nombreux établissements privés ont été créés ces dernières années et accueillent parfois des effectifs plus importants que les centres publics. Mais, difficilement conventionnés par l'autorité publique, ils fonctionnent souvent dans la précarité et avec peu de contrôle qualité, en se spécialisant dans les formations les moins coûteuses qui ne sont pas nécessairement les plus recherchées sur le marché de l'emploi. Les entreprises, et les grands groupes en particulier, regrettent le manque de compétences de base chez les personnels recrutés localement et doivent souvent organiser leur formation en interne.



LA PEFOP, PLATEFORME D'EXPERTISE EN FORMATION PROFESSIONNELLE

Dans le but d'appuyer les pays d'Afrique subsaharienne dans la rénovation de leur politique de formation professionnelle, un dispositif d'assistance technique, la Plateforme d'expertise en formation professionnelle (Pefop), a été créé au sein du Pôle de Dakar de l'Institut international de la planification de l'éducation de l'UNESCO grâce au concours financier de l'Agence française de développement. Cette plateforme a pour ambition d'appuyer l'opérationnalisation de politiques rénovées de formation professionnelle, en contribuant à la mobilisation, au renforcement et à un meilleur outillage des acteurs publics et privés impliqués dans leur mise en œuvre.

Les « politiques rénovées » sont celles qui i) sont fondées sur un partenariat entre acteurs publics et acteurs privés, ii) assurent le pilotage de la formation par la demande économique, iii) organisent le pilotage des processus de validation des compétences orientés vers l'emploi et l'insertion ; iv) assurent l'équité et l'accès à la formation notamment par la reconnaissance de parcours diversifiés et la décentralisation de l'offre et ; v) mettent en place des mécanismes de financement durable et soutenable.

Le soutien de la Pefop s'articule autour de trois champs d'activités complémentaires : 1) la contribution à l'opérationnalisation des réformes, 2) l'échange d'informations, la

production de références et la promotion des bonnes pratiques, 3) le soutien à l'innovation.

Quatre pays bénéficient aujourd'hui d'un appui direct aux réformes de leur politique de formation professionnelle : le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Mauritanie et le Sénégal. À la suite d'une démarche participative visant à identifier les freins à la formation professionnelle, la Pefop appuie ces pays via un Programme de contribution à l'opérationnalisation des réformes sous forme de plans d'actions.

Un second cercle de pays bénéficie de l'activité de mise en réseau de la Pefop visant le partage d'expériences et le soutien à l'innovation : le Bénin, le Cameroun, la Guinée, le Mali, le Niger, le Tchad et le Togo. Outre ces pays, la Pefop s'adresse aux acteurs qui souhaitent utiliser des dispositifs, outils et méthodes développés par la plateforme.

Les interventions de la Pefop en matière de formation professionnelle s'intègrent à l'offre globale de l'IIEP-Pôle de Dakar en proposant, en plus de ses activités d'analyse sectorielle en éducation, un appui direct à la mise en œuvre de politiques d'éducation efficaces et soutenables.

Visiter le portail web de l'IIEP-Pôle de Dakar spécifique à la Pefop sur www.pefop.iiep.unesco.org

¹ Source : Organisation Internationale de la Francophonie, Assises sur l'EFTP, 2012.

Et du côté des petites entreprises, la majorité des employés apprennent leur métier sur le tas, en dehors des systèmes éducatifs formels.

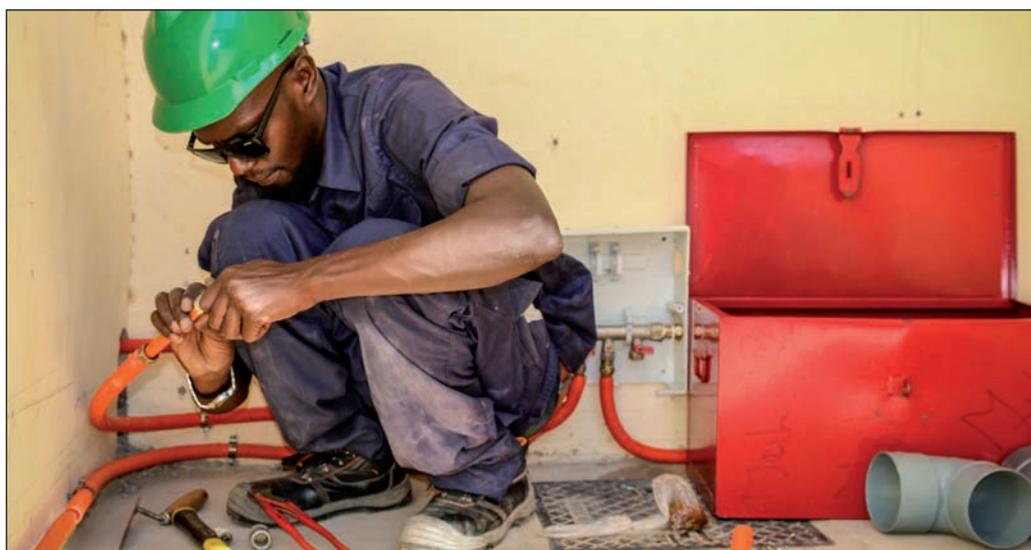
Accompagner le développement de partenariats public-privé

Au final, la mise en place de systèmes de formation professionnelle efficaces se heurte à un ensemble de freins assez bien identifiés : une faible implication des acteurs économiques dans la définition des filières de formation, avec pour résultat la prédominance de formations orientées vers des compétences très générales, une mise en œuvre d'actions peu coordonnées, un dispositif de suivi et d'évaluation ne permettant pas un pilotage efficace, et des outils de financement de la formation souvent opaques et peu durables. Cela étant, si ces points de blocage sont globalement bien connus, les actions pour permettre le passage de la stratégie à l'opérationnel demeurent embryonnaires. Les réformes apparaissent insuffisamment appropriées par les nombreux acteurs nationaux qu'elles devraient pourtant mobiliser et associer.

La mise en place de partenariats public-privés sera sans conteste l'une des clés pour mener à bien cette opérationnalisation des réformes. Les

coûts importants de l'EFTP et la faiblesse des moyens publics attribués obligent la plupart des pays à entrer dans une stratégie de diversification des sources de financement. À l'avenir, il s'agira pour l'essentiel d'amener les entreprises, tant formelles qu'informelles, à s'impliquer sur tout le processus de la formation professionnelle, de l'identification des besoins à la certification, en passant par la gouvernance des établissements. Les entreprises devront également contribuer davantage au financement, de façon directe via les taxes d'apprentissage, ou indirecte via le développement des modes de formation duale ou alternée, l'apprentissage s'appuyant sur l'approche par les compétences.

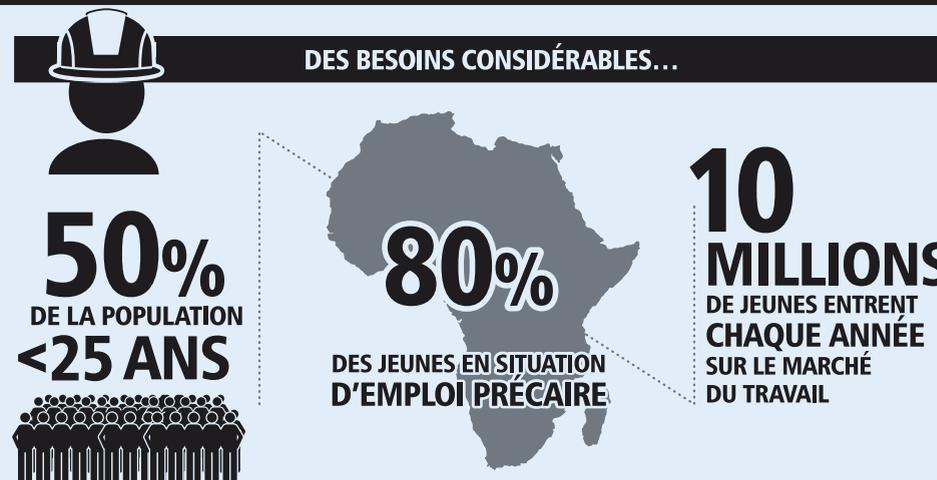
Mutualiser les ressources et les bonnes pratiques, mais aussi fédérer les efforts qui appuient la rénovation des politiques de formation professionnelle en Afrique, sont des enjeux primordiaux, d'autant plus que les contextes socio-économiques sont assez semblables. Pour cela, un plus grand nombre de pays devrait se doter d'instances de concertation fonctionnelles, entre le secteur privé, les acteurs de la formation professionnelle et les bailleurs de fonds, qui permettraient de mieux orienter l'offre de formation vers les secteurs de l'économie porteurs de croissance et d'emploi. ■



© UNESCO/ Jourée

EN CHIFFRES

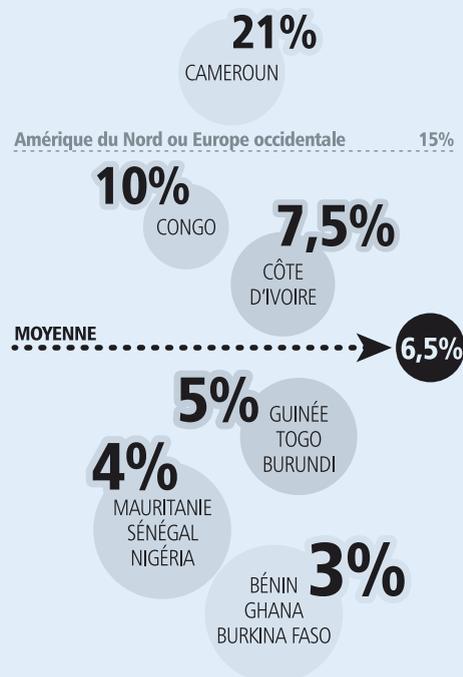
LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE



... POUR UN SECTEUR ENCORE PEU DÉVELOPPÉ

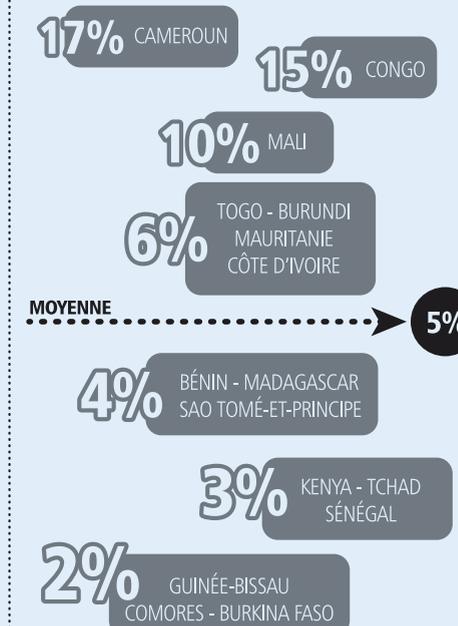
Un faible nombre d'étudiants

% élèves du secondaire inscrits dans une filière EFTP



Un budget relativement limité

Part consacrée à l'EFTP dans le total des dépenses d'éducation



Source : indicateurs de l'IIPE-Pôle de Dakar, Organisation Internationale de la Francophonie, Assises sur l'EFTP, 2012.

Mohamed Koum Dieng

CONSEILLER TECHNIQUE DU MINISTRE DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DES TIC EN RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

La Mauritanie a été l'un des premiers pays à bénéficier du soutien de l'IIPE-Pôle de Dakar dans le cadre de sa Plateforme d'expertise en formation professionnelle (Pefop), lancée fin 2015. Au titre de conseiller technique du ministre de la Formation professionnelle et point focal des activités Pefop en Mauritanie, vous avez été impliqué dans la phase initiale de l'identification et de l'analyse des freins dans l'opérationnalisation des réformes de formation professionnelle. Qu'avez-vous pensé de la nouvelle méthode employée par l'IIPE-Pôle de Dakar avec sa Pefop ?

La méthode est particulièrement dynamique et passionnante. Honnêtement, je voyais difficilement la réussite des processus de réflexion : brainstorming, discussions de groupe sur des thèmes différents, placement de cartons de couleur pour structurer les idées, etc. Mais grâce à cette manière créative de réfléchir, les divers acteurs (syndicats, employeurs, directeurs de centres, etc.) impliqués dans ce processus participatif se sont pleinement engagés dans les débats afin d'établir un consensus autour des concepts liés à la formation professionnelle. Par exemple, nous avons discuté du partenariat public-privé dans son ensemble. Chacun des acteurs détient sa propre compréhension du partenariat. Quelles sont les tâches de chacun ? Qui doit réaliser le partenariat ? Comment améliorer la communication entre les partenaires ? Quels sont les freins au bon fonctionnement du partenariat ? L'entente relative à un problème et au développement de solutions n'est pas évidente et demande un certain temps, d'où l'importance de la démarche participative de la méthodologie Pefop. Lorsque les problèmes sont définis et les freins identifiés, par la suite, il faut trouver les sources du problème. Au tout début, chaque

acteur a tendance à renvoyer la responsabilité du problème sur les autres. Mais nous sommes arrivés à un consensus. Un des avantages de cette démarche participative se reflète dans le fait que les discussions ont été réalisées par les Mauritaniens eux-mêmes. De cette manière, les résultats prennent nécessairement en compte les spécificités du pays.

Suite au diagnostic des freins, un Programme de contribution à l'opérationnalisation des réformes (Procor) a été développé. En quoi consiste ce programme et comment ont été définies les priorités ?

Après l'identification des problèmes évoqués dans la première phase d'analyse et de discussions, nous avons élaboré par la suite un programme (Procor) proposant des solutions. Nous avons ainsi choisi trois domaines d'activités : bâtiment et travaux publics pour la région de Nouakchott, pêche pour celle de Nouadhibou et agro-sylvo-pastoral dans 3 régions du Sud (Trarza, Brakna, Gorgol). Les plans d'actions sectoriels territorialisés instaurés se ressemblent mais diffèrent légèrement en fonction des contextes locaux. La validation de chacun de ces plans d'actions en fonction du secteur s'est effectuée avec l'ajout de nouveaux acteurs afin d'élargir le réseau et d'impliquer un plus grand nombre d'acteurs liés à la formation professionnelle en Mauritanie, permettant l'enrichissement des discussions. Ces trois domaines ont été préconisés car ils sont cruciaux dans l'économie mauritanienne et comportent des freins importants. Par exemple, concernant le BTP, l'informel occupe une très grande place pour des métiers tels qu'électricien, plombier, maçon, etc. Ainsi, la validation des acquis de l'expérience

est une solution qui pourrait diminuer la part d'informel dans ce domaine.

L'IIPE-Pôle de Dakar, à travers sa Pefop, appuie trois composantes sur la formation professionnelle : 1) l'opérationnalisation des réformes, 2) la capitalisation et le partage d'expériences et 3) le soutien à l'innovation. Quelles sont vos impressions par rapport à la deuxième composante ?

Nous avons vécu une expérience très enrichissante lors de l'atelier de partage sur l'appui à l'opérationnalisation des politiques de formation professionnelle à Lomé, en février 2017. En effet, les discussions ont été très animées et riches en idées créatives. En communiquant les problèmes que les pays africains vivent au niveau de la formation professionnelle, nous pouvons nous remettre en cause sur certaines définitions et pratiques dans le but de les clarifier et de les rendre plus efficaces. Par exemple, l'expérience du Sénégal est intéressante car il possède un fonds pour la formation professionnelle qui est, à nos yeux, développé et qui a réussi à prendre en charge une partie du financement du secteur. Les décideurs sénégalais jouent ici un rôle essentiel pour que le reversement des taxes d'apprentissage soit effectivement fait au profit de la formation professionnelle.

De plus, ce fonds permet d'attirer les acteurs privés. La Mauritanie a également un fonds, mais nous n'avons pas appréhendé l'importance des effets positifs qui peuvent en découler. Pour y arriver : comment faire et par où commencer ? Les réponses à ces questions doivent être partagées avec les pays de l'Union économique et monétaire ouest africaine, tout en continuant la mutualisation des connaissances et des bonnes pratiques liées à la formation professionnelle afin d'améliorer l'employabilité des jeunes en Afrique. ■



© UNESCO/Martin

PUBLICATIONS

NOUVELLE COLLECTION : LES CAHIERS DE L'IIPE PÔLE DE DAKAR

La collection *Les Cahiers de l'IIPE Pôle de Dakar* regroupe une variété de documents de méthodes et d'analyses pour une meilleure compréhension des enjeux éducatifs en Afrique.

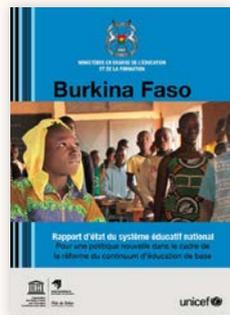
Deux séries, « Outils et méthodes » et « Thématiques », transmettent les connaissances développées par l'IIPE Pôle de Dakar notamment dans les domaines du financement de l'éducation, de la qualité et de l'emploi des jeunes.

La série « Outils et méthodes » accueille des documents dont la visée est technique et pratique. Son objectif est de rendre accessible les outils et méthodes développés par l'IIPE Pôle de Dakar aux divers acteurs concernés de l'éducation en Afrique.

La série « Thématiques » est dédiée à l'analyse de sujets spécifiques dans le domaine de l'éducation en Afrique. Elle contribue à l'élaboration de diagnostics et de pistes de recommandations pour une éducation de qualité.



Recueil des principaux indicateurs d'analyse des relations éducation/formation-emploi
IIPE Pôle de Dakar - Unesco, 2017
978-92-803-2411-2



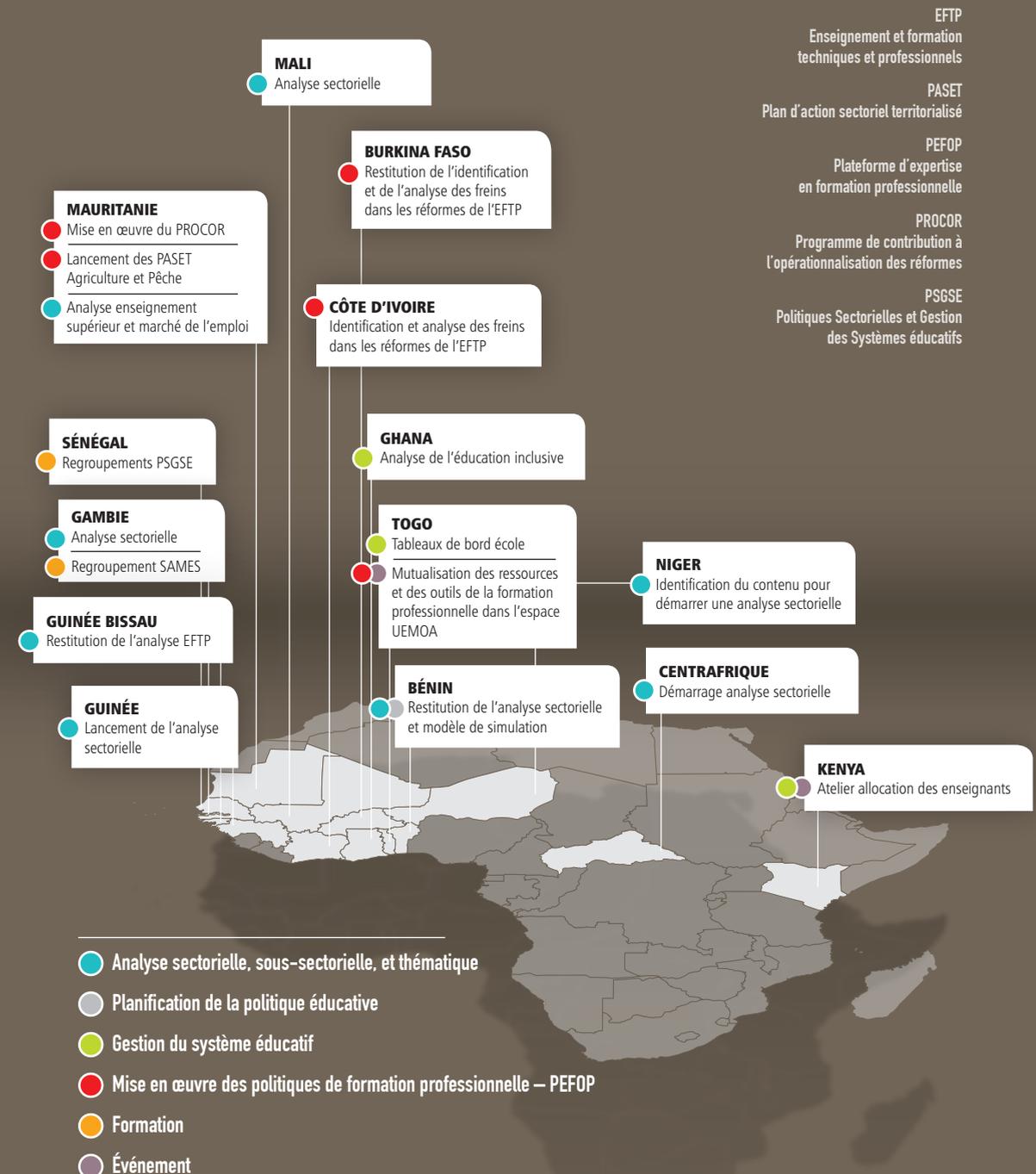
Rapport d'état du système éducatif national du Burkina Faso

Pour une politique nouvelle dans le cadre de la réforme du continuum d'éducation de base, Ministères en charge de l'Éducation et de la Formation, UNICEF, Pôle de Dakar de IIPE, UNESCO, 2017
978-92-803-2412-9

Retrouvez les publications du Pôle de Dakar sur www.poledakar.iiep.unesco.org et l'ensemble des publications de l'Institut international de planification de l'éducation sur <http://publications.iiep.unesco.org/>

DANS LES PAYS

MISSIONS DE JANVIER À JUIN 2017



“ L’agenda Éducation 2030 attache une grande importance au développement des compétences techniques et professionnelles, en particulier en ce qui concerne l’accès à l’enseignement et à la formation techniques et professionnels abordables et de qualité, l’acquisition de compétences techniques et professionnelles nécessaires à l’emploi, à l’obtention d’un travail décent et à l’entrepreneuriat, l’élimination des disparités entre les sexes et l’accès des personnes vulnérables.

”

STRATÉGIE DE L'UNESCO POUR L'ENSEIGNEMENT
ET LA FORMATION TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS
(EFTP) (2016-2021)

PÔLEMAG

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE L'IIPE PÔLE DE DAKAR

#26
JUILLET 2017

www.poledakar.iiep.unesco.org